

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 58 (1949)  
**Heft:** 11-12

**Rubrik:** En deux mots

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Afrique du Sud

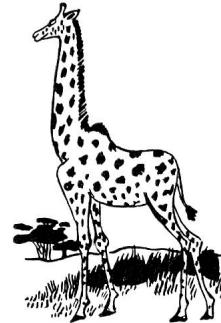
Dans le but de répandre le plus largement possible les règles élémentaires de l'hygiène, la Croix-Rouge sud-africaine déploie une intense activité dans les écoles et s'ingénie à trouver le moyen d'instruire également les adultes. Elle donne des causeries, organise des séances cinématographiques qui illustrent et expliquent les méthodes les plus modernes de lutte contre la maladie; elle édite des brochures, des livres, des feuilles de propagande, dessine des affiches et des tableaux instructifs. Cette littérature qui met en lumière les éléments d'une alimentation équilibrée, les soins que réclame le corps humain, l'hygiène personnelle, l'hygiène domestique, la salubrité, les soins maternels et infantiles, atteint un large public, car elle est distribuée par l'intermédiaire du Département d'hygiène du gouvernement, des centres d'assistance, des dispensaires, et grâce à la coopération des médecins de districts. Dans les dispensaires, en particulier ceux où travaille la Croix-Rouge, l'accent est mis non seulement sur le traitement de la maladie et l'allègement de la souffrance, mais aussi sur les mesures de prévention et l'amélioration de la santé.

Comme il était difficile de faire pénétrer l'éducation sanitaire dans les districts éloignés où les soins médicaux étaient inexistant, où l'ignorance et l'apathie favorisaient le plus souvent l'expansion des maladies, la Croix-Rouge sud-africaine créa ses «équipes sanitaires mobiles». Celles-ci font une active propagande d'hygiène dans les villages les plus éloignés, les fermes, les campagnes. Elles organisent des «Journées de la Santé», font des causeries, montrent des films dont les sujets sont adaptés aux besoins locaux. Elles ont obtenu ainsi de très bons résultats.

## Philippines

La Croix-Rouge des Philippines étend à tout le pays son programme d'instruction concernant les soins au foyer. Pendant l'année dernière, plusieurs cours d'instructrices furent offerts aux infirmières. Ils eurent lieu à Manille et à Cebu; les sujets traités étaient d'une part l'hygiène familiale, les soins au foyer, d'autre part les soins maternels et infantiles. Ces quelques leçons préparaient les infirmières à enseigner d'une façon simple et accessible à tous, les règles fondamentales de l'hygiène et des soins aux malades.

Les instructrices ainsi formées donnèrent dans tout le pays des cours extrêmement appréciés: du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1948, 22 619 personnes, hommes et femmes de toutes classes, obtinrent un certificat de soins au foyer.



# EN DEUX MOTS

La division bactério-sérologique du laboratoire du Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> juillet de cette année. Elle est installée provisoirement dans le laboratoire bactériologique de la pharmacie centrale de l'armée, mis à notre disposition par le col. Spengler, pharmacien en chef de l'armée.

\*

*Au début d'août, 80 enfants pré tuberculeux et 10 légèrement tuberculeux de Nuremberg et Regensbourg — dont la moitié appartient à des familles de réfugiés — sont arrivés dans un de nos préventoriums pour y faire un séjour de quatre à six mois. En septembre et octobre, ce seront 38 enfants de France, 30 du Luxembourg et 30 d'Angleterre qui viendront rétablir leur santé dans notre pays.*

\*

Dans le courant du mois d'août, les centres de transfusion des sections de la Croix-Rouge suisse de Bienne, Lucerne et Olten ont commencé leur activité.

\*

*La Commission du personnel infirmier de la Croix-Rouge suisse a établi un livret pour les examens médicaux des élèves dans les écoles d'infirmières reconnues par la Croix-Rouge suisse. Ce livret est appelé à rendre de grands services pour les contrôles médicaux que doivent subir les élèves infirmières dans les écoles, les cliniques et les hôpitaux.*

\*

En août, la Croix-Rouge suisse a expédié deux wagons d'outillage divers — d'une valeur de fr. 15 000.— à l'Institut Lemonnier de Caen, et un wagon contenant de la lingerie, des chaussures, du savon et des meubles à Prüm-Eifel, en Allemagne du Sud, à l'intention de divers camps de réfugiés.

\*

*Le Comité central de la Croix-Rouge suisse s'est réuni le 1<sup>er</sup> septembre dernier, le Comité de direction du Service de transfusion sanguine le 3 et la Commission de la Croix-Rouge suisse pour le Secours aux enfants le 28.*

\*

Les 3 et 4 septembre derniers, l'Ecole d'infirmières du Lindenhof a organisé, dans le parc de l'Hôpital du Lindenhof, un bazar au profit des malades et des infirmières nécessiteuses.

\*

*Dans le courant de septembre, la Croix-Rouge suisse a expédié à environ 2500 enfants de réfugiés de Bavière, de Basse-Saxe et d'Autriche des colis de parrainage d'une valeur globale de fr. 150 000.—.*

\*

En septembre, un wagon de literie est parti à l'adresse de la Croix-Rouge bavaroise, à Munich, à l'intention de divers camps de réfugiés.

\*

*Grâce aux fonds recueillis par les parrainages symboliques en faveur des enfants réfugiés, la Croix-Rouge suisse a pu expédier en septembre, dans un certain nombre de camps de réfugiés de Bavière, 5000 mètres d'étoffe pour essuie-mains, 2000 mètres de tissu pour chemises, 420 kg de laine et deux machines à coudre.*

\*

100 enfants pré-tuberculeux ou légèrement tuberculeux de Hambourg et Hanovre, 8 d'Italie, 43 d'Autriche, 30 d'Angleterre et 24 de Hollande, qui ont séjourné de quatre à six mois dans nos préventoriums, rentreront chez eux en septembre et octobre.

\*

*Le 12 septembre a commencé à l'Ecole d'infirmières de la Source, à Lausanne, un cours de six semaines destiné aux infirmières qui désirent se perfectionner dans le domaine des soins aux tuberculeux. Les huit infirmières grecques qui avaient participé, du 23 au 31 mai dernier, à un cours théorique de lutte contre la tuberculose organisé par la Croix-Rouge suisse, et qui avaient ensuite effectué des stages pratiques dans divers sanatoriums de Leysin et Arosa, ont également assisté à la première partie de ce cours.*

\*

Les examens pour l'obtention du diplôme d'infirmière ont eu lieu à l'Ecole du Bon Secours, à Genève, le

14 septembre dernier, à la Maison des infirmières de la Croix-Rouge, à Zurich, et à l'Ecole de la Source, à Lausanne, le 22, à l'Ecole suisse d'infirmières de Zurich les 26 et 27, et à l'Ecole d'infirmières de l'Hôpital cantonal de Lucerne le 27.

\*

*Le dernier groupe de 19 invalides de guerre britanniques a quitté la Suisse le 21 septembre dernier. Grâce à cette action, organisée en 1947 par l'«Action suisse pour les mutilés de guerre britanniques», avec la collaboration de la Croix-Rouge suisse, 503 invalides auront pu passer un séjour de convalescence de quatre semaines dans notre pays.*

\*

Les délégations de la Croix-Rouge suisse de Ludwigshaven et Hanovre remettront cet automne 540 garnitures de lit à des enfants de réfugiés et de sinistrés, ainsi qu'à des enfants menacés de tuberculose. Elles donneront également aux 4750 filleuls dont elles ont la charge un colis double contenant des étoffes et de la laine.

\*

*Afin de discuter de certains problèmes Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse a invité huit personnalités des sociétés de Croix-Rouge allemande à participer à une conférence, à laquelle assistaient également MM. Max Huber et Martin Bodmer, respectivement président d'honneur et vice-président du Comité international de la Croix-Rouge. Cette conférence eut lieu à Berne, les 16 et 17 septembre derniers, sous la présidence du Dr G. A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse.*

\*

Dans le but d'appuyer son effort de propagande et sa collecte en faveur des réfugiés, la Croix-Rouge suisse a convié les journalistes suisses à une série de conférences de presse régionales, qui eurent lieu, du 20 au 23 septembre, dans les principales villes de notre pays.

\*

*Un cours d'instruction pour les membres des colonnes Croix-Rouge aura lieu à la caserne de Bâle du 19 au 29 octobre prochain.*

## Cours de perfectionnement pour assistantes sociales et infirmières diplômées

organisé par la Ligue genevoise contre la tuberculose GENÈVE  
4-8 octobre 1949

*Le cours comprendra:*

15 leçons:

*Evolution des idées sociales et médicales sur la tuberculose;*  
*La maladie tuberculeuse;*  
*Les méthodes modernes de diagnostic;*  
*Prophylaxie (enfants, écoliers);*  
*Dépistage systématique dans les grandes collectivités;*  
*Thérapeutique;*  
*Centre antituberculeux; placement du tuberculeux;*  
*Retour à la vie normale du tuberculeux;*  
*La psychologie du tuberculeux;*  
*Conduite à tenir vis-à-vis du tuberculeux;*  
*Législation antituberculeuse (assurances, lois);*  
*Education antituberculeuse;*  
*Evolution de la lutte antituberculeuse en Suisse;*

*Organisme international (O. M. S.);*

*Mission de la Ligue et coordination des organismes sociaux.*

4 séminaires:

*La prophylaxie antituberculeuse;*  
*La réadaptation;*  
*Aide sociale au tuberculeux;*  
*Orientation du service social.*

2 conférences du soir:

*Le B. C. G.;*  
*La réadaptation humaine.*

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Bureau de la Ligue genevoise contre la tuberculose, 11, rue Général-Dufour, Genève.